

CISION CODE 37  
PLUS SERVICE AUX HEBDOS  
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

*Fonds régions et ruralité*

## **Près de 1,9 M\$ pour conserver le site du fort Jacques-Cartier, dans la MRC de Portneuf**

**Cap-Santé, le 7 novembre 2024.** – Au nom de la ministre des Affaires municipales, M<sup>me</sup> Andrée Laforest, et du ministre de la Culture et des Communications, M. Mathieu Lacombe, le ministre responsable des Infrastructures et ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale, M. Jonatan Julien, ainsi que le député de Portneuf, M. Vincent Caron, annoncent la concrétisation d'une entente de 1 876 111 \$ avec la MRC de Portneuf pour conserver le site du fort Jacques-Cartier et le manoir Allsopp.

La MRC pourra acquérir ce site historique – l'un des trois seuls forts de campagne datant du Régime français au pays – afin qu'il devienne un lieu d'interprétation et de diffusion qui mettra en valeur les richesses historiques et archéologiques de l'ensemble du territoire.

L'apport du gouvernement du Québec comprend 1 453 935 \$ du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, ainsi qu'une contribution de 22 176 \$ financée à parts égales entre le ministère de la Culture et des Communications et la MRC de Portneuf. Différents partenaires de la MRC de Portneuf participent également au projet à hauteur de 400 000 \$.

### **Citations :**

« Encore une fois, notre gouvernement démontre qu'il est présent pour stimuler la vitalité de notre territoire. La somme investie contribuera à positionner la MRC de Portneuf comme lieu de référence pour la compréhension de l'histoire du Québec et pour la conservation responsable et innovante de son patrimoine bâti. Les citoyens pourront se réapproprier le site du fort Jacques-Cartier et je m'en réjouis! »

*Andrée Laforest, ministre des Affaires municipales et ministre responsable de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean*

« Je suis très heureux de la mise en valeur de ces immeubles patrimoniaux. Les résidents et les gens de passage pourront en apprendre davantage sur les fondements de la société québécoise ainsi que sur l'architecture et les bâtiments militaires de l'époque. Ces lieux, qui allient culture et nature, bonifieront à la fois l'offre touristique et la qualité de vie des citoyens dans la Capitale-Nationale. »

*Jonatan Julien, ministre responsable des Infrastructures et ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale*

« Grâce aux ententes de développement culturel, le gouvernement, les municipalités et les MRC peuvent contribuer significativement à préserver, à mettre en valeur et à faire rayonner les richesses culturelles et patrimoniales des différentes régions. Je salue d'ailleurs l'initiative de la MRC de Portneuf, qui prend les rênes de ce projet pour assurer l'avenir de l'ensemble d'immeubles patrimoniaux du Fort-Jacques-Cartier-et-du-Manoir-Allsopp, un bien patrimonial classé. »

*Mathieu Lacombe, ministre de la Culture et des Communications, ministre responsable de la Jeunesse et ministre responsable de la région de l'Outaouais*

« Je suis enchanté par le lancement de ce projet, qui valorisera notre patrimoine tout en créant un espace unique de recherche et de partage autour de notre histoire collective. Le fort Jacques-Cartier s'avère la seule fortification de campagne française construite durant la guerre de la Conquête dont il nous reste des traces archéologiques tangibles. Le site, comprenant le manoir Allsopp, constitue indéniablement un trésor historique. Je salue les nombreux acteurs qui se sont mobilisés pour donner une dimension régionale à ce projet, qui, j'en suis convaincu, permettra d'attirer plusieurs visiteurs, tant de Portneuf que d'ailleurs. »

*Vincent Caron, député de Portneuf*

« C'est avec une immense fierté que la MRC de Portneuf concrétise aujourd'hui son engagement envers un chapitre important de son histoire. Construit après la prise de la ville de Québec en 1759, le fort Jacques-Cartier constitue l'un des derniers bastions de résistance des troupes françaises. Ce projet régional et culturellement riche est une occasion unique pour nous de partager et de mettre en valeur l'apport de notre région à l'histoire du Québec et de contribuer à l'enrichissement du patrimoine culturel et touristique de la MRC de Portneuf et de la Capitale-Nationale. Nous espérons que ce site historique, où se trouve une maison typique du Régime français, contribuera au rayonnement de notre région et deviendra un attrait touristique majeur pour les visiteurs en quête d'histoire et d'authenticité. »

*Bernard Gaudreau, préfet de la MRC de Portneuf*

#### **Faits saillants :**

- L'aide du gouvernement du Québec s'inscrit principalement dans le cadre du [volet 3 – Projets « Signature innovation » des MRC](#) du Fonds régions et ruralité. Ce volet encourage la mise en œuvre de projets majeurs pour la MRC à partir d'un créneau d'intervention qu'elle a déterminé.
- En s'appuyant sur son expertise et sa connaissance de la région, le Secrétariat à la Capitale-Nationale évalue la pertinence et la faisabilité du projet « Signature innovation » en se basant sur la démonstration que le projet est cohérent avec la vision de développement de la MRC, et qu'il est de nature à renforcer l'identité territoriale de celle-ci.
- L'ensemble d'immeubles patrimoniaux du Fort-Jacques-Cartier-et-du-Manoir-Allsopp a été classé en 1978.
- Rappelons que le terrain sur lequel le manoir est construit fut un théâtre d'opérations pendant la guerre de la Conquête. En mai 1759, Louis-Joseph de Montcalm (1712-1759), commandant de l'armée française en Nouvelle-France, choisit le site comme lieu de retraite possible en raison de ses qualités défensives. Le fort sera aussi brièvement occupé par les Britanniques, et définitivement abandonné après le Traité de Paris (1763).

## Liens connexes :

Pour en savoir plus sur les activités du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, suivez-nous dans les médias sociaux :



[facebook.com/AffairesMunicipalesHabitation](https://facebook.com/AffairesMunicipalesHabitation)



[x.com/MAMHqc](https://x.com/MAMHqc)



[linkedin.com/company/ministere-des-affaires-municipales-et-de-l-habitation](https://linkedin.com/company/ministere-des-affaires-municipales-et-de-l-habitation)

Pour en savoir plus sur les activités du Secrétariat à la Capitale-Nationale, suivez-nous dans les médias sociaux :



[facebook.com/secretariatcapitalemunicipale](https://facebook.com/secretariatcapitalemunicipale)



[x.com/SCN\\_Qc](https://x.com/SCN_Qc)



[linkedin.com/company/secretariat-a-la-capitale-nationale](https://linkedin.com/company/secretariat-a-la-capitale-nationale)

– 30 –

### Sources : **Élodie Masson**

Attachée de presse  
Cabinet de la ministre  
des Affaires municipales  
367 990-8017  
[Elodie.Masson@mam.gouv.qc.ca](mailto:Elodie.Masson@mam.gouv.qc.ca)

### **Mona Lechasseur**

Attachée de presse  
Cabinet du ministre responsable  
des Infrastructures et ministre  
responsable de la région de la  
Capitale-Nationale  
418 643-0875  
[Mona.Lechasseur@  
infrastructures.gouv.qc.ca](mailto:Mona.Lechasseur@infrastructures.gouv.qc.ca)

### **Catherine Boucher**

Attachée de presse  
Cabinet du ministre de la Culture et  
des Communications  
418 802-6833  
[Catherine.Boucher@mcc.gouv.qc.ca](mailto:Catherine.Boucher@mcc.gouv.qc.ca)

### **Guillaume Rosier**

Attaché politique  
Bureau du député de Portneuf  
418 337-4378  
[Guillaume.Rosier@assnat.qc.ca](mailto:Guillaume.Rosier@assnat.qc.ca)

### Information : **Équipe des relations de presse**

Direction des communications  
Ministère des Affaires  
municipales et de l'Habitation  
418 691-2015, poste 83746

### **Relations avec les médias**

Direction des communications  
Secrétariat du Conseil du trésor  
418 781-9520  
[medias@mce-sct.gouv.qc.ca](mailto:medias@mce-sct.gouv.qc.ca)